

Séance extraordinaire du 17 octobre 2016



01 (2016-10-511) - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. DE LOTBINIÈRE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 OCTOBRE 2016

AVIS DE CONVOCATION POUR LA TENUE D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU

CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

En conformité avec les pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 152 du Code municipal du Québec, Madame Claudette Desrochers conseillère et Monsieur Pierre Audesse conseiller m'ont donné instruction de convoquer une séance extraordinaire du conseil municipal, laquelle sera tenue le 17 octobre 2016, à dix-huit heures trente minutes (18h30), au Complexe des Seigneuries de Saint-Agapit.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Claudette Desrochers

Siège #2 - Marc-Antoine Drouin

Siège #3 - Sylvain Vidal

Siège #5 - Pierre Audesse

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Siège #4 - Micheline Beaudet

Siège #6 - Yves Gingras

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Sylvie Fortin Graham.

Est également présente Isabelle Paré, directrice générale et secrétaire-trésorière

Les conseillers présents ont tenu séance extraordinaire dont l'ordre du jour est le suivant :

1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette session a été donné le 13 octobre 2016 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée spéciale, la mairesse déclare la session ouverte.

En conséquence, il est proposé par le conseiller Pierre Audesse et résolu unanimement de déclarer cette session ouverte.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

02 (2016-10-512) - Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers

03 (2016-10-513) - Embauche poste de préposé à l'entretien- secteur des loisirs

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin de procéder à l'embauche de M. William Bergeron au poste de préposé à l'entretien (concierger) pour le secteur des loisirs. Le salaire et les conditions sont prévus à la convention collective.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

04 (2016-10-514) - Embauches étudiants Complexe des Seigneuries

ATTENDU QU'AU Complexe des Seigneuries il est nécessaire d'avoir une banque de noms d'étudiants, afin de combler les heures pour les tâches de montage des salles et pour la surveillance de celles-ci;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'embaucher les étudiants suivants pour combler la banque de candidats du Complexe des Seigneuries: Mme Béatrice Rousseau gardiennage, Mme Sarah-Jade Rousseau gardiennage, M. Thomas Cayer montage de salle et M. Adou Chanhda-Pham Van montage de salle.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

05 (2016-10-515) - Embauche pompier volontaire

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse de procéder à l'embauche de M. Mathieu Parent pour le poste de pompier volontaire. M. Parent possède toutes les formations nécessaires. Les conditions et le salaire sont prévus à l'entente salariale des pompiers.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06 - Période de questions des contribuables

07 (2016-10-516) - Levée de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal et résolu unanimement que cette séance extraordinaire soit levée.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Fermeture à 18h35.

Sylvie Fortin Graham, mairesse

Isabelle Paré dir. gén. & sec.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Isabelle Paré, directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Sylvie Fortin-Graham, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvie Fortin Graham, mairesse